

L'université de Bourgogne a des atouts indéniables pour porter un projet ambitieux pour l'avenir. Celui-ci est présenté ci-dessous. Il a été voté par le Conseil d'Administration le 11 octobre 2010.

Projet stratégique 2012-2016

Labellisée « Campus innovant » dans le cadre de l'Opération Campus en 2008, l'université de Bourgogne a su faire valoir ses atouts et être reconnue désormais comme l'un des premiers sites universitaires français. Elle a su donner des orientations nouvelles à son projet et obtenir des moyens pour se doter d'infrastructures scientifiques de haut niveau, pour contribuer à son projet de développement durable par un plan d'éco-efficacité énergétique, pour dynamiser la vie de campus et accroître son rayonnement international. Au-delà des projets spécifiques soutenus dans ce cadre, ces axes imprimeront le projet d'établissement dans son ensemble.

L'université de Bourgogne, par essence pluridisciplinaire, ancrée dans son territoire, doit aujourd'hui relever de nouveaux défis dans un contexte de concurrence accrue au niveau national et international : elle devra renforcer la lisibilité et les moyens de ses pôles d'excellence en recherche comme en formation pour améliorer son attractivité et sa notoriété, tout en assurant pleinement sa mission auprès des étudiants de la région (en particulier les boursiers), en leur permettant

d'accéder à l'enseignement supérieur et d'y trouver des parcours de réussite et d'insertion professionnelle ; il s'agira aussi de renforcer la production scientifique et la position de l'Université en matière de recherche. Les projets portés dans le cadre des appels à projets (AAP) « Investissements d'avenir » porteront également cette ambition.

En complément des leviers internes de son action, l'université de Bourgogne a engagé une politique claire de partenariat et une stratégie de site volontaire, avec l'université voisine de Franche Comté, et au niveau du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) interrégional, avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation.

Dans ce cadre, comme au niveau de son action propre, l'université de Bourgogne poursuivra une relation dynamique avec le monde socioéconomique, les pôles de compétitivité et les collectivités territoriales, pour construire en Bourgogne Franche-Comté un PRES innovant par son action comme par sa gouvernance.

I – Stratégie en matière de recherche et de valorisation

1.1 Renforcer la lisibilité et les moyens des pôles d'excellence

L'uB a su se positionner parmi les premières des universités pluridisciplinaires en matière de recherche (classements CNRS, Goulard, Scimago...). Pour améliorer sa position et son attractivité auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs, elle fera les choix nécessaires à la lisibilité et au renforcement de ses pôles et de ses meilleurs laboratoires (moyens, chaires...), considérant en outre que cela constituera un effet d'entraînement pour l'ensemble de l'université. Son action partenariale au niveau régional (Plan d'Action Régional pour l'Innovation - PARI), interrégional (PRES) et national (avec les Organismes Nationaux de Recherche - ONR) sera tournée vers cet objectif. Les projets actuellement portés dans le cadre des AAP Investissements d'avenir par le PRES cherchent à positionner ces pôles au niveau interrégional sur des projets innovants autour des mots-clés « qualité de vie, durabilité et écotecnologies ».

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Confirmer la cohérence de la structuration de la recherche : en relation avec le plan d'action régional pour l'innovation (PARI), la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (SNRI) et en concertation avec les ONR, le développement du PRES (cf. ci après).
- Soutenir les pôles d'excellence : poursuivre une politique assurant la qualité des recrutements, moyens financiers renforcés, chaires mises en place en concertation avec les ONR, allocations et post-doc, plateaux techniques performants, partenariats internationaux.
- Renforcement du rôle des Fédérations de recherche à cet effet.

- Attirer des chercheurs étrangers : politique d'accueil pro-active mise en place en concertation avec le conseil régional, accueil au sein de la future Maison internationale des chercheurs.

1.2 Inciter à la performance

Améliorer la production et la lisibilité de son activité scientifique à tous les niveaux reste un objectif prioritaire, que l'uB accompagnera par tous les leviers à sa disposition : professionnalisation des services support à la recherche contractuelle, communication scientifique, actions en direction des personnels (primes, accompagnement des jeunes enseignants-chercheurs, moyens d'accompagnement dans le cadre de la politique des ressources humaines - RH...).

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Soutenir les enseignants-chercheurs : politique de Prime d'Excellence Scientifique (PES), inciter aux candidatures à l'Institut Universitaire de France (IUF), poursuivre la mise en place de chaires, « packages jeunes chercheurs », encourager le retour à la recherche, soutien et suivi de carrières.
- Encourager les projets innovants : accompagner la prise de risque, soutenir la pluridisciplinarité.
- Mettre en place un comité scientifique externe et international.
- Mettre en place une démarche qualité : tableaux de bord de la recherche, bibliométrie en temps réel, formation des personnels des unités de recherche.
- Renforcer et professionnaliser les services support de la recherche et fluidifier les procédures de gestion des unités de recherche.

1.3 Conforter l'engagement des Organismes Nationaux de Recherche dans nos unités de recherche

L'Université poursuivra une politique lisible vis-à-vis de ses partenaires afin de préserver une collaboration équilibrée avec les ONR, dans le cadre des unités mixtes, comme dans la construction de très grandes unités, et au sein des fédérations de recherche qui sont pour l'uB un instrument stratégique d'animation de la recherche, de portage des plateaux technologiques et de partenariat avec les ONR. L'accompagnement des aides régionales, la structuration de la recherche au niveau interrégional dans le cadre du PRES et la lisibilité du Contrat de Projet Etat Région (CPER) sont parmi les conditions de cette lisibilité et de l'amélioration de la co-production scientifique avec les organismes nationaux de recherche.

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Renforcer le rôle des fédérations de recherche comme lieux de mutualisation et de coordination de la stratégie nationale des organismes et de la stratégie de site de l'uB, notamment par une analyse prospective pluriannuelle des emplois et des compétences.
- Avoir une politique concertée de valorisation et de propriété intellectuelle.
- Harmoniser les procédures de gestion des unités de recherche et préparer la Délégation Globale de Gestion (DGG).
- Renforcer les partenariats stratégiques avec les ONR : convention avec le CEA, renforcement du GIS Agrale (GIS créé par l'Inra, l'uB et AgroSup Dijon, pôle de compétences du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche)...
- Impliquer les ONR dans la stratégie de site interrégionale : les statuts du PRES prévoient la position de membre associé pour les ONR.

1.4 Attirer et former les doctorants, futurs chercheurs des laboratoires et entreprises

Former les doctorants à la recherche et les accompagner dans la préparation de leur thèse n'est qu'un aspect de la formation doctorale à l'uB : les actions de formation doctorale sont ciblées sur les compétences nécessaires pour faire du futur docteur un acteur de l'innovation, dans les laboratoires publics comme dans les services de R&D des entreprises.

Les Ecoles Doctorales (ED) seront portées désormais par le PRES pour assurer un environnement scientifique plus riche aux doctorants. Pour le prochain contrat, elles sont toutes proposées en co-habilitation, à l'exception des ED de Sciences Humaines et Sociales (taille critique trop importante).

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Renforcer la formation des directeurs de thèse et engager celle des directeurs d'équipes d'accueil.
 - Assurer un financement à tous les doctorants et garantir les conditions de réalisation dans les délais impartis.
 - Développer le dispositif « docteur-entrepreneur » : thèse couplée à la préparation du Master d'Administration des entreprises (bourse régionale).
 - Déployer la formation doctorale sur des compétences professionnelles (gestion de l'innovation, PI, prise de décision, communication et management d'équipe, analyse des performances, connaissance de l'environnement scientifique...).
- Contrat doctoral avec dispositif « monitorat » accessible pour tous les doctorants.
- Préparer à terme la co-accréditation et le portage par le PRES de toutes les ED. Mettre en place un collège doctoral PRES et harmoniser les pratiques.

1.5 Transformer nos découvertes en innovations pour la société

L'uB considère le lien recherche-valorisation comme un continuum stratégique et s'est donné tous les moyens pour contribuer au développement économique et social et faire de son activité de recherche finalisée un levier pour la recherche fondamentale. Elle coordonne un programme mutualisé de détection-maturation (Synerjinov) et porte son activité de recherche contractuelle au sein d'une filiale de valorisation (Welience). Les projets actuellement envisagés dans le cadre des appels à projet SATT s'inscrivent dans la continuité de son action, déjà innovante et efficace en la matière.

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Positionner l'uB comme moteur de l'innovation sociétale : sensibilisation des personnels aux enjeux de la valorisation et au rôle sociétal de la recherche, renforcement des interactions public privé, politique de PI volontariste, professionnalisation des pratiques...
- Clarifier les règles de gestion de la propriété intellectuelle avec les partenaires.
- Participer à un projet de Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) et en porter l'ambition en interne et sur le territoire.
- Renforcer le lien science-société et en faire un levier d'attractivité : mettre en place « le nouvel experimentalium » avec nos partenaires (PRES, entreprises, collectivités) et renforcer son action, notamment en ligne.
- Faire évoluer les éditions universitaires en partenariat avec l'université de Franche-Comté (attrait éditorial, éditions en ligne).

II – Stratégie en matière de formation et de vie étudiante

2.1 L'uB : une chance pour les étudiants et salariés en formation continue

L'université de Bourgogne accueille au niveau post-bac des étudiants issus de la région et des académies limitrophes. 50 % des néo-entrants sont boursiers. Un de ses objectifs prioritaires sera ainsi d'assurer à ces étudiants toutes les conditions pour trouver à l'université des parcours lisibles de réussite personnelle et professionnelle. Elle offrira des formations professionnalisées renforcées et une plus grande ouverture aux étudiants salariés ou demandeurs d'emploi. Dispositifs innovants d'accueil, d'accompagnement, d'orientation et d'aide à la réussite, professionnalisation, alternance, structuration des composantes et communication ciblée répondront à cet objectif.

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Renforcer le lien université-lycées : appliquer une démarche qualité à l'action d'information et d'orientation, et d'admission post-bac.
- Garantir la diversité des étudiants et l'égalité des conditions de réussite : rendre naturel l'accueil des étudiants handicapés, mieux intégrer les étudiants salariés, parents, sportifs et internationaux.
- Mettre en place des parcours de réussite : plan réussite en licence, dispositifs spécifiques pour les étudiants « décrocheurs », rentrées décalées, ré-orientations après la Première Année des Etudes de Santé, dispositif de soutien pour les étudiants handicapés.
- Mettre en place des parcours de réussite : cordées de la réussite, « sup-spé à l'uB » (classes préparatoires universitaires en sciences, lettres, gestion...), « internat d'excellence ».
- Préparer l'insertion professionnelle : pré-professionnalisation en L3, renforcer le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et la plate-forme d'insertion professionnelle.
- Assurer les compétences nécessaires à notre société du 21^e siècle : langues, C2i, sport, éco-citoyenneté, culture...
- Renforcer les outils de pilotage de l'offre de formation et de communication / réussite et insertion des étudiants / évaluation des formations (IUT, Licence, Licence Pro, Master).

Une démarche qualité systématique devra être mise en oeuvre, en appui sur le CIPE et le pôle pilotage.



2.2 L'uB : des formations attractives au niveau national et au-delà des frontières

L'université mettra en oeuvre les moyens nécessaires pour renforcer l'attractivité de ses formations de haut niveau (master, formation d'ingénieurs, doctorat) au niveau national comme au niveau international. Appui aux équipes de recherche les mieux positionnées, coopération avec les branches professionnelles, politique internationale ambitieuse seront les leviers de son action en la matière.

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Renforcer la professionnalisation des formations : alternance (CFA du supérieur, contrats de professionnalisation), stages de qualité, mise en place de comités de perfectionnement.
- Créer une Ecole Polytechnique Universitaire et tirer profit de la marque Polytech comme de l'attractivité de spécialités quasi uniques en France (automobile, réseaux, énergétique).
- Afficher des pôles communs emblématiques : projets d'Institut de Management et Economie et pôle STAPS à l'échelle du PRES, masters professionnels et recherche de haut niveau, attractifs et reconnus nationalement, développement d'un pôle « formation aux métiers de la santé ».
- Renforcer la lisibilité de l'offre de formation et des métiers visés : mener une réflexion de fond sur les filières de SHS et préparant aux métiers de l'enseignement pour en assurer la modernisation (projet de regroupement des composantes Lettres, Langues, SHS, IUFM, à l'étude) ; poursuivre l'action de communication à travers le site web formations à double entrée (métiers-filières) par la valorisation des compétences et des connaissances développées par les étudiants.
- Développer une offre de formation à l'international : créer un master en langue anglaise par domaine de formation, encourager les projets Erasmus Mundus, renforcer l'enseignement des langues.

2.3 L'uB : un campus européen du 21^e siècle pour des étudiants impliqués

L'uB devra franchir un nouveau pas pour construire une vraie université numérique tant au niveau des services offerts aux étudiants, qu'au niveau des pratiques pédagogiques.

Exemplaire en la matière, elle poursuivra son action pour la vie étudiante, condition d'attractivité comme de réussite et d'épanouissement de ses étudiants.

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Université numérique : développer l'offre de formation à distance, développer les modules pédagogiques en ligne, favoriser l'utilisation des TICE dans les enseignements, développer les services numériques offerts par la carte multiservice, créer une bourse aux jobs étudiants accessible sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT), déployer le e-réseau social de l'uB
- Sport et culture : des leviers pour l'attractivité de l'uB et pour la réussite des étudiants : des Unités d'Enseignement transversales pour tous (UE Culture, UE Sport), un pôle « sportifs de haut niveau », promotion de la pratique sportive libre.
- Une vraie vie de campus : conforter l'engagement exceptionnel des étudiants dans la vie institutionnelle (% participation aux élections, participation aux conseils, UE engagement étudiant) et l'animation des campus (soutien aux associations, action du FSDIE, missions du futur Espace Multiplex étudiant), favoriser l'engagement des étudiants sur le développement durable, la diversité, la citoyenneté ou la solidarité.
- Des services aux étudiants développés en partenariat avec le CROUS et les collectivités : tarifs réduits bus et tramway, navettes entre Dijon et Besançon dans le cadre du PRES, encouragement aux déplacements doux, prévention et éducation à la santé.

La culture est un axe stratégique du projet, tant pour la vie étudiante que pour le lien université-société.

III – Stratégie partenariale

3.1 Un PRES innovant par son action comme par sa gouvernance

La construction du PRES est un enjeu majeur pour l'avenir de l'université de Bourgogne, il sera porté par deux dynamiques et deux outils :

- L'université fédérale Bourgogne Franche-Comté (association de préfiguration) dont la mission est de préparer l'avenir commun des deux universités, et des écoles associées (AgroSup Dijon et école ENSMM à Besançon), en particulier à l'échéance du prochain contrat pour définir les conditions de mise en place d'un établissement unique.
- Le PRES (statut de Fondation de Coopération Scientifique) associe aux universités, les CHU, le Centre de Lutte Contre le Cancer et l'Etablissement Français du Sang, les autres écoles et universités technologiques, les organismes de recherche et les acteurs économiques. Le périmètre, l'action et la gouvernance du PRES sont innovantes. L'ambition est de construire un des 10 grands pôles nationaux. Le PRES porte tous les projets Investissements d'avenir portés par nos établissements.

3.2 Collectivités et acteurs économiques : des partenaires à part entière

La formalisation des partenariats avec les collectivités sera poursuivi dans le cadre des conventions existantes (convention Univers'Cités, convention du Plan d'Actions Régionales pour l'Innovation), et se déploiera pour accompagner les politiques et actions menées au niveau inter-régional (PRES) ou sur certains sites (projet d'Ecole Polytechnique Universitaire par exemple).

La place des acteurs économiques dans la construction des projets de l'Université est celle de partenaires à part entière, qu'il s'agisse de formations professionnelles, de projets de laboratoires public/privé. La recherche contractuelle, la valorisation et le transfert de technologies sont orientés vers l'environnement socioéconomique, et constituent un levier pour la recherche fondamentale. Ils sont positionnés également comme des partenaires en tant que membres associés du PRES (la participation de ces membres associés doit être validée par les membres fondateurs).

IV – Stratégie en matière de relations internationales

Les résultats très positifs de l'uB en matière de mobilité étudiante (2^e université française pour les échanges Erasmus) et d'accueil d'étudiants étrangers (3000 étudiants étrangers) devront être confortés par des actions spécifiques. Les nouveaux axes de sa stratégie viseront à renforcer la qualité des recrutements, de l'accueil et l'accompagnement de la mobilité étudiante, à promouvoir une offre de formation internationale, à renforcer les coopérations internationales en matière de recherche.

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Construction d'une offre de formation internationale : master en anglais dans chaque domaine, cours dispensés en anglais (mise en place de service et moyens d'aide au montage de projets, incitations en direction des enseignants-chercheurs), recherche de labellisation et financements *ad hoc*, programmes d'été.
- Soutien à la mobilité étudiante sortante : création d'une UE « mobilité internationale », renforcement des bourses régionales.
- Amélioration de la qualité des recrutements et de l'accompagnement des étudiants étrangers : accueil privilégié dans le cadre des coopérations avec des universités étrangères (sélection, doubles cursus, échanges), politique d'accueil (logements, journées d'accueil, soutien en Français Langue Etrangère...).
- Politique volontariste pour les coopérations scientifiques : extension de la politique d'accueil de professeurs invités, mise en place de la Maison internationale des chercheurs, coordination des services recherche et RI, coordination de la politique avec les partenaires du PRES.
- Développer une communication internationale : site web en anglais, plaquette en anglais, réalisation d'un film promotionnel (français/anglais), participation accrue aux salons internationaux.

V Stratégie en matière de gouvernance

5.1 Autonomie et moyens de l'autonomie : une équation difficile

Saisir les leviers de l'autonomie sera un vrai challenge pour l'université dans un contexte de moyens extrêmement contraints pour une université historiquement et notoirement sous-dotée en emplois comme en moyens de fonctionnement. Cela sera néanmoins nécessaire pour attirer et garder les chercheurs et enseignants chercheurs, accompagner l'évolution des besoins pédagogiques et scientifiques, réaliser de nouveaux projets, mener une vraie politique à l'égard des personnels de l'université. L'uB assume les responsabilités et compétences élargies depuis le 1 janvier 2010. L'organisation, les procédures et la professionnalisation des services ont été mises en place à cet effet avec beaucoup d'efficacité, mais aussi une forte charge de travail et tension pour les équipes. Elle devra conforter les moyens de ces services et finaliser d'autres chantiers déjà engagés pour respecter les règles de l'autonomie budgétaire et dégager les moyens de son action en particulier pour préparer la

DGG pour les unités de recherche et mettre en place une démarche qualité en formation comme en recherche.

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Assurer un audit RH des emplois Biatoss pour préparer les évolutions nécessaires pour optimiser, moderniser et professionnaliser les fonctions support ; ces évolutions devront permettre, malgré un fort déficit en personnel Biatoss, de renforcer la prise en charge des fonctions pérennes par des titulaires, pour les fonctions support comme pour le soutien à la recherche et la formation.
- Une politique RH pour tous les personnels : assurer l'accompagnement des jeunes EC et enseignants et leur suivi de carrière, valorisation de la production scientifique et des responsabilités pédagogiques, gestion pluriannuelle des charges d'enseignement, politique équitable de primes permettant d'atteindre équilibre entre corps et intégration des contractuels parmi les bénéficiaires.
- Dégager les moyens d'une politique d'action sociale volontariste.
- Mettre en place une mission égalité / RH et gouvernance (assurer l'égalité des conditions de carrière des hommes et des femmes et leur permettre d'accéder aux responsabilités collectives)
- Concentrer l'organisation budgétaire, regrouper les antennes financières et professionnaliser la fonction financière.
- Clarifier les règles de gestion de l'amortissement.
- Améliorer le pilotage de l'exécution budgétaire et la capacité de prévision pluriannuelle.
- Mettre en place des contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels avec des composantes responsabilisées quant à leur action et à leur offre de formation, ce qui nécessitera d'évaluer le coût des formations.
- Renforcer le lien entre la fonction financière et la fonction ressources humaines afin de piloter la masse salariale à l'échelle infra-annuelle comme pluriannuelle.

VI – Stratégie en matière de communication

Malgré l'efficacité des outils de communication existants (nouveau site web, visuel, news et journal, actions grand public...), l'université de Bourgogne a engagé une refonte de sa stratégie de communication pour :

- Assurer la cohérence d'identité et d'image (fond et forme) sur l'ensemble des outils (édition, événements, identité visuelle, relations presse, web) et l'ensemble des publics (étudiants, communauté scientifique, partenaires, financeurs, grand public) ;
- Organiser la coordination du niveau local/global des actions et politiques de communication menées par les composantes, les services (Service d'Information et d'Orientation, Formation Continue, cellule Europe/ANR, Relations Internationales...) et l'Université ;
- Accompagner le changement (autonomie, PRES...) tant par la communication interne, que par la communication auprès des partenaires et du grand public.

Des objectifs cibles et des moyens d'action

- Assurer l'attractivité de l'université de Bourgogne, promotion de l'offre de formation et de la recherche : site web « formation » à double entrée (métiers/filières) ; site SIO, liens lycées-université et info néobacheliers, site Europe/ANR, nouveau site web multi publics, création d'un site « recherche » (avec kits labos)...
- Affirmer l'identité de l'établissement et sa place dans la société : cohérence des outils, présence dans la presse, organisations de manifestations grand public (experimentarium, conférences, action culturelle et de culture scientifique...).
- Renforcer le sentiment d'appartenance de la communauté et créer un réseau des anciens : communication interne, mise en place d'un nouvel outil (e-réseau social).
- Renforcer son ouverture à l'international : projet d'un nouveau site web en anglais.